

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2026

VISANT LA RELANCE ET LA DÉCENTRALISATION DU LOGEMENT - (N° 3058)

Tombé

N° CE716

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Meur, rapporteure

ARTICLE 3

I. – À l’alinéa 4, substituer aux mots :

« y compris »,

le mot :

« notamment » ;

II. – Au même alinéa, substituer aux mots :

« serait également »,

le mot :

« est »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.